## T 330 B, 20

## Le Sac de La Ramée

La Ramée au régiment part, avec son congé, cinq sous et cinq livres de pain. Il rencontre saint Jean, pauvre.

- J'ai faim. Veux-tu me donner un bout de pain?
- J'en ai guère. Tiens, vagabond, voilà une livre et un pain.

Il rencontre saint Pierre. Même chose.

Il rencontre le Bon Dieu. Même chose.

Il reste avec deux sous et deux livres.

Il part et d'un coup, les voit tous trois devant lui.

- Veux-tu venir avec nous?
- Non, vagabonds.

Ils le supplient de faire route ensemble et il consent. Le Bon Dieu lui dit :

- La Ramée, voilà une bande de moutons. J'ai faim. Veux-tu m'en aller quérir un ?
- Je savais bien que vous n'étiez que des voleurs!
- Vas-y donc.

Il s'y décide de faim et n'apporte pas de mouton.

Le Bon Dieu dit:

— J'y vas moi-même; cherchez du bois.

Il rapporte un mouton et dit:

- La Ramée, écorche le mouton pendant que je vons chercher le bois.
- Il l'écorche. Il avait si faim que, voyant les foies, il les mange en un *gouiau*<sup>1</sup>. On le met cuire.
  - Le Bon Dieu dit:
  - Où sont les foies ?

La Ramée:

- Il n'en avait point.
- —Ah! que ça soit; on les trouvera plus tard.

Il veut les quitter, comme voleurs, pour aller voir ses parents.

Ils trouvent une bande de voleurs, comptant leur argent, qui se sauvent, le laissant. Le Bon Dieu dit :

— La Ramée, voici de l'argent : nous allons le partager.

Il faisait cinq meules:

- Tu veux donc nous chiper; nous sommes que quatre!
- Laisse donc, ce meule-là trouvera bien son maître.

Il fait le partage [...]

- Et celui-là est pour celui qui a mangé les foies du mouton.
- C'est moi, p'tit frère, j'avais si faim!
- Prends-le alors.

Saint Pierre lui dit:

- Au lieu d'aller vers tes parents, viens avec nous voir le Bon Dieu.
- Je désire trop voir mes parents.
- [2] Alors le Bon Dieu lui dit:

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour gouillot.

	— Tiens, voilà un sac où tu pourras [2]
	En route, il rencontre un mouton : « S'il était donc bien dans mon sac ! » Il y arrive
	le diable.
	Il pesait de plus en plus. Il ne pouvait s'en débarrasser. Il passe près d'une forge.
	— Bonjour, monsieur. Combien pour forger mon sac?
	[]
	Les voilà à taper dessus ; le sac devenait de plus en plus gros.
	— La Ramée, reprends ton sac.
	[]
	Il pesait.
	Il arrive vers des batteurs, huit dans une grange.
	— Combien me demandez-vous?
	— Mets-le là !
	[]
	Tous les <i>flots</i> <sup>3</sup> cassés, il repart, arrive chez lui et, enfin, se sépare du mouton.
	Il vient à mourir :
	— Vous me donnez mon sac.
	À la porte du paradis :
	— To[c] To[c]
	— Qui est là ?
	— La Ramée.
	Saint Pierre dit:
	— Tu as voulu aller vers tes parents : va à la porte de l'enfer.
	— Qui est là ? — La Ramée.
	— La Ramee.  — Qui est-ce ? dit Griffon.
	— Fermez les portes! Il m'a fait battre.
	Il repart au paradis :
	— Saint Pierre, ouvre-moi la porte!
	— Retourne à la porte de l'enfer.
	— Griffon, laisse-moi entrer! Je vais te jouer cent de tes âmes pour la mienne.
	Il consent. [La Ramée] joue aux cartes, a gagné quatre-vingt-dix-neuf âmes, n'a pas pu
	la centième, trop pêcheur <sup>4</sup> .
	Arrivé au paradis :
	— Saint Pierre, j'ai une belle escorte : ouvre-moi!
	Et il est entré avec son sac. Les âmes étaient à lui, il leur faisait de la misère, les
pinçait.	Elles se plaignent.
	Le Bon [3] Dieu:
	— Faut le mettre dehors.
	Il retourne à la porte [de l'enfer]
	— Griffon, []
	— Qu'il n'entre pas!

Lacune :=faire entrer ce que tu voudras.

Pour fléau, prononcé et écrit : flau (Ch.)

Lecture incertaine des deux derniers mots.

À la fin, un de ses parents vient à mourir :

— Te vlà donc!

[Il va] vers saint Pierre:

- Qu'il m'ouvre!
- Il ne veut pas pour moi.

Saint Pierre ouvre au nouveau venu:

- Toi, La Ramée, n'entre pas!
- Laisse donc que je jette mon sac : « Que je sois dans mon sac ! »

Et il y a été et [est] resté tranquille.

Recueilli en octobre 1887 à Saint-Franchy auprès de [Jeanne Simonin, veuve Bourdier, née à Sainte-Marie [en 1819], 68 ans, le 8 septembre 1887], [É C.: née le 20/09/1820 à Sainte-Marie, mariée le 27/04/1840 avec Pierre Bourdier, décédé le 04/11/1881, rentière]. S. t. Arch., Ms 55/1, Cahier Saint-Franchy-Germenay p. 13-15.

Marque de transcription de P. Delarue. Utilisation d'une transcription de G. Delarue.

Catalogue, I, n° 20, vers. B, p. 352. (Débute par T 785. Voir Catalogue, IV, p. 229.)